

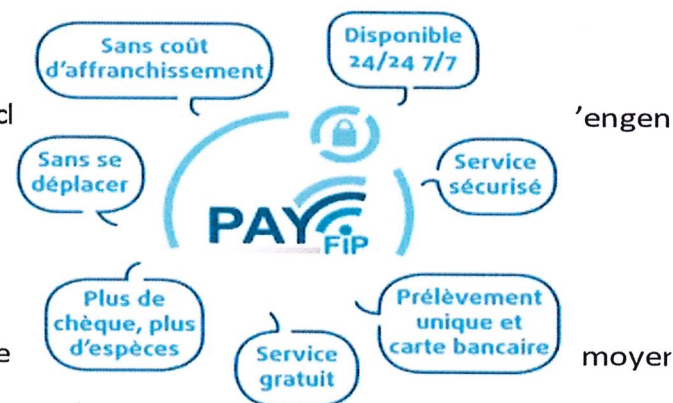


Une solution de paiement en ligne

Qu'est-ce que PayFiP ?

- Un service de paiement en ligne **mis à disposition gratuitement** par la DGFIP ;
 - Paiement par **carte bancaire** ou par **prélèvement unique** SEPA ;
 - **Paiement via un wallet (PayLib) possible à compter de juin 2021** ;
 - Pour la collectivité, **seul le coût du commissionnement carte bancaire** reste à sa charge ;
 - Un **service disponible 24h/24 et 7j/7** ;
 - Un service sécurisé, sous authentification pour le prélèvement ;
 - Un accompagnement assuré au niveau local en premier niveau par le comptable ;
- .-> une documentation complète et régulièrement mise à jour [sur le site collectivite.fr](http://www.sitecollectivite.fr)

Réglez vos prestations
de services publics sur Internet



Direction générale des Finances publiques